



Next : tous en grève le 17 décembre !

L'intersyndicale **SNJ / SNJ-CGT / SNRT-CGT / FO / SNME CFDT** appelle **ce 17 décembre à une grève massive** au sein des entreprises du groupe Next.

Comme pour tous les salariés de France, le projet de réforme du système de retraite aura un impact significatif sur tous les métiers représentés dans notre groupe. **Ce projet imposera à tous, jeunes comme plus vieux, de travailler plus longtemps pour, au final, bénéficier d'une retraite moins importante.**

Pourquoi ? Parce que ce sera désormais **l'ensemble de la carrière d'un salarié et non plus les 25 meilleures années** qui seraient prises en compte pour capitaliser les fameux points qui serviront au calcul de la retraite. **Plus vous commencez à travailler tardivement, plus vous êtes précaire, plus votre salaire est faible, plus vous serez pénalisés.**

La caisse des retraites est en déficit, certes, mais il est orchestré par le gouvernement. C'est donc à lui **de trouver l'argent en obligeant les employeurs à des augmentations de salaires**, en particulier **celui des femmes**, en ponctionnant davantage **les revenus du capital et les dividendes** qui ont bondi ces dernières années ou en luttant plus efficacement **contre l'évasion fiscale** qui équivaut chaque année au déficit de l'état.

Cette réforme et ce mouvement de grève ne sont pas juste des informations à couvrir, des directs à assurer, c'est aussi un changement qui va impacter vos vies personnelles durablement. **Ne vaut-il mieux pas perdre un jour de salaire que plusieurs centaines d'euros par mois le temps que durera tout votre pension de retraite ?** D'autant que de par **la visibilité de nos chaînes, notre mobilisation ne passera forcément pas inaperçue** et qu'elle aura son influence à coup sûr.

En tant que salariés d'une société privée, vous n'êtes pas soumis à un préavis de grève. Il vous suffit, au plus tard à votre prise de poste, de prévenir vos supérieurs hiérarchiques (par mail) de votre décision de faire valoir votre droit de grève. Nous vous demandons de nous mettre en copie de ce mail pour que nous puissions effectuer un comptage le jour J.

Sachez par ailleurs que la législation interdit à l'employeur de remplacer poste pour poste un gréviste par un salarié précaire.

Mobilisez-nous donc le 17 décembre à ce moment crucial du conflit pour faire entendre nos voix et peser dans la balance !

Départ de la manifestation parisienne à 13h30 de la Place de la République